

**COMPTE-RENDU de REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 11 Mai 2015**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le 11 Mai 2015, à 20 H 30, sous la présidence de Monsieur Jean-François FARENC, Maire de Blanot.

Tous les conseillers en exercice étaient présents à l'exception de Etienne GILLERON.

Le compte-rendu de la séance précédente entendu et approuvé, le Conseil étudie l'ordre du jour.

I- RENOUELEMENT DU CONTRAT pour Service Public d'Assainissement Non Collectif

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Blanot a confié le contrôle des assainissements non collectifs à la société Lyonnaise des Eaux/SDEI depuis la mise en place de ce service. Le contrat arrive à terme en juin 2015, et il convient de se prononcer sur son renouvellement.

Lecture est donnée du projet de contrat établi par la Lyonnaise des eaux, ainsi que de la délibération du SPANC du Clunisois relative au montant des redevances pour les mêmes prestations.

Le Conseil étudie les deux propositions et à l'unanimité se prononce pour la reconduction du contrat avec la Lyonnaise des eaux.

II RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE Assainissement (RPQS)

Le rapport établi pour l'année 2014 est présenté au conseil municipal. Il reprend les données techniques de fonctionnement de l'assainissement collectif et peut être consulté sur le site www.services.eaufrance.fr rubrique « l'observatoire ». L'épandage des boues a été réalisé. La mise en séparatif du réseau dans la rue principale et l'antenne du Prieuré est programmée pour l'automne. La réunion du 30 avril animée par la technicienne du bureau d'études a donné des explications sur le déroulement des travaux. 9 foyers sont concernés par le raccordement au nouveau réseau.

En ce qui concerne l'assainissement non collectif, les tarifs applicables en 2015 ont été modifiés et les redevances seront facturées par la Lyonnaise des eaux en même temps que la consommation en eau potable.

Le conseil à l'unanimité adopte ce rapport et autorise sa mise en ligne.

III- MOBILIER DE L'ECOLE

Suite à la demande d'une commune voisine, le conseil autorise la mise à disposition de mobilier scolaire, une table, des chaises, et un banc.

IV- DEMANDE D'UN PARTICULIER

Le Conseil prend connaissance du courrier d'un exploitant agricole concernant la demande de locations des parcelles communales « les Esserteaux » actuellement disponibles.

Ces parcelles sont traversées par un chemin rural conduisant à des propriétés limitrophes, et le conseil considère que leur location pourrait entraîner des désagréments pour les usagers. Le déclassement de ce chemin rural pourrait apporter une solution et le maire est chargé d'étudier la réglementation en la matière. Il sera vérifié qu'il existe un accès aux parcelles voisines.

Dans ces conditions le conseil ne se prononce pas, à ce stade, favorablement à cette demande de location.

V- COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS

1/ SIRTOM A la réunion du 21 avril, le conseil syndical s'est prononcé pour le choix de traitement des ordures ménagères à partir de 2016 (date de fin de contrat avec le site d'enfouissement de Granges). 60 représentants ont voté pour le rattachement au SYTRAI VAL (Site d'incinération et de valorisation énergétique de Villefranche sur Saône) ; 20 représentants ont voté pour le rattachement au SMET 71 (site de méthanisation de Chagny) ; 2 ont voté blanc et un nul.

COMPTE-RENDU de REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE du 11 Mai 2015 (Suite)

Les usagers sont invités à trier le plus possible afin de restreindre les ordures ménagères envoyées à l'incinération. Les bacs jaunes pourront bientôt recevoir d'autres déchets tels que les pots de yaourts.

Une affichette plastifiée rappelant que les déchets triés doivent être mis dans les conteneurs et non à côté sera réalisée. Une poubelle sera installée devant le bâtiment Mairie pour recevoir les déchets des personnes qui s'arrêtent pour un pique-nique.

2/ Syndicat des Eaux de Grosne et Guye La dernière réunion concernait le vote du budget primitif 2015 ainsi que les travaux de renouvellement de canalisation à réaliser.

3/ Commission Tourisme L'ouverture de la grotte au public est prévue le 23 Mai. Les bénévoles de l'association « la Cailleverdière » ont nettoyé les abords de la Grotte et aménagé l'espace d'accueil en renouvelant le stock des tables. Il est rappelé que cette association contribue bénévolement à l'accueil du public et à la vente des tickets. Elle permet ainsi une économie d'emploi pour la commune. Toutes les bonnes volontés sont acceptées et peuvent prendre contact avec Françoise Gardette pour intégrer l'équipe.

Une réunion avec Thomas Chevalier, directeur de l'office de tourisme de Cluny est prévue le lundi 22 juin à 8 H 30.

4/ Bulletin Municipal La parution du prochain bulletin est programmée pour fin juin. Les associations sont invitées à insérer leurs informations.

VI- QUESTIONS DIVERSES

1/ Arrêt de l'employé communal Un contrat a été établi pour une durée de 40 H. Ceci a permis de réaliser de la tonte, du débroussaillage et de la taille de haie L'arrêt de l'employé communal étant prolongé il pourrait être envisagé une solution de remplacement avec les communes limitrophes. Le Maire et le 1er Adjoint prendront les contacts nécessaires.

2/ Entretien des chemins Il a été décidé par le Conseil la réalisation des travaux nécessaires à la déviation des eaux de pluie au Voisinet avant fin octobre, ainsi que la réalisation de menus travaux d'entretien sur la base du bénévolat des membres du Conseil (désherbage, traversée de route..)
Il est proposé la mise en place d'une commission urbanisme dont le but serait d'étudier des projets d'aménagement et d'embellissement (place, parking...). Une réunion aura lieu fin mai.

3/ Mise à disposition d'eau potable au cimetière Une fuite a été constatée entre le compteur et le robinet du cimetière. En raison du coût estimé des travaux, il est proposé d'installer une tonne à eau à des fins exclusives d'arrosage.
La question sera posée à l'association des maires pour savoir si une commune a l'obligation d'eau potable dans les cimetières.

Le Maire, Jean-François FARENC